



## Problème pour la signature d'un compromis de vente notre maison

Par frgogo, le 18/11/2013 à 23:42

Je souhaite divorcer et nous avons donc mis en vente notre maison depuis 11 mois. je trouve enfin un acquéreur et mon mari fini par donner son accord mardi 5 novembre. le lendemain, mon mari exige que je prenne rendez vous chez un avocat avant la signature du compromis afin de se mettre d'accord sur le partage. Je lui réponds qu'il est demandeur et donc qu'il se débrouille à prendre rendez vous chez un avocat. Le jeudi 7 novembre nous avons confirmation du rendez vous chez le notaire pour la signature du compromis qui aura lieu le mercredi 13 novembre. Mon mari m'envoie un SMS qui dit ceci : comme je te l'ai demandé, il n'y aura pas de notaire avant de s'être mis d'accord avec l'avocat. Suite au mail du notaire concernant le confirmation du rendez vous, il téléphone au notaire des acquéreurs vendredi 8 novembre pour demander un rendez vous en urgence en indiquant que ma présence est obligatoire et il prend rendez vous sans m'en informer pour mardi 12 novembre. je dois quitter mon travail pour venir à ce rendez vous (lui est à la retraite).

Durant cet entretien, le notaire nous informe et nous explique comment le partage se fera et mon mari manifeste son désaccord.

Il donne sa version et dit que le partage se fera comme il l'a décidé et il demande à sa femme donc moi de signer un papier indiquant que je suis d'accord avec son mode de calcul sinon il ne signe pas de compromis le lendemain.

il se montre peu respectueux envers le notaire qui tente de le raisonner en vain, il m'insulte et m'humilie devant ce notaire et maintient sa position: pas de signature de papier pas de signature de compromis.

le notaire me dit que si je suis d'accord, elle fera le mode de calcul de mon mari et me demande de réfléchir avant de signer sous la contrainte. Je choisis de réfléchir.

Devant le refus de mon mari, le rendez vous de signature de compromis a été reporté au mercredi 27 novembre.

Mon mari a exigé un autre rendez vous avec moi devant le notaire afin que nous soyons d'accord sur le partage avant la signature du compromis. j'ai donc 15 jours pour réfléchir. par ailleurs le notaire va affiner son calcul de partage mais mon mari reste déterminé dans sa demande.

nous avons acheté cette maison en indivision en mars 2006 puis nous nous sommes mariés en contrat de séparation de bien en août 2006. lui rembourse un tiers des prêts, moi les deux tiers, lui a mis un apport personnel supérieur au mien.

je vis mal cette situation qui ressemble à du chantage à la signature.

Que me conseilliez-vous ?